



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur - Fraternité – Justice

**MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE**



**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
SOMELEC**

**DEMANDE DE COTATION A COMPETITION OUVERTE**

**N° 20/CAE/2020.**

**Pour la Réhabilitation du Centre de Khadematy à Nouakchott.**

### **1) Objet de la Demande de cotation :**

La SOMELEC lance une Demande de cotation à compétition ouverte pour la réhabilitation des infrastructures du Centre de Khadematy à Nouakchott.

### **2) Documents constitutifs de la Demande de cotation**

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;

Partie 2 : Formulaires de soumission ;

- Lettre de soumission
- Formulaires de la garantie de soumission
- Formulaires de la garantie de bonne exécution
- Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire
- Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

Partie 3 : Cahier de Charges ;

Partie 4 : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

### **3) Prix**

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

### **4) Garantie de soumission**

Le candidat fournira une garantie de soumission d'un montant fixe correspondant à 90 000 MRU. Cette garantie devra être délivrée par une institution bancaire ou financière, habilitée à cet effet et agréée en Mauritanie. Les documents émis par des banques ou établissements financiers étrangers doivent être validés par des représentants ou correspondants installés en Mauritanie. Ladite garantie devra être ;

- a) conforme au formulaire de garantie de soumission joint
- b) demeurer valide trente (30) jours au-delà de l'expiration de la durée de validité de l'offre ;
- c) en cas de prorogation de la durée de validité de l'offre, la garantie de soumission sera prorogée pour une durée égale.
- d) Toute offre non accompagnée d'une garantie de soumission, sera écartée par l'Autorité contractante pour non-conformité ;

### **5) Monnaie de l'offre**

Les Soumissionnaires doivent libeller leurs prix en Ouguiya (MRU).

### **6) Présentation des offres**

L'offre doit comprendre ce qui suit :

**i. Une offre technique comprenant notamment :**

- Les preuves de qualifications pour les prestations et les fournitures demandées. Ces preuves peuvent comprendre les attestations de services similaires faits ;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Preuves que le soumissionnaire a déjà réalisé des prestations et des fournitures similaires de même nature et de tailles compatibles (fournir au moins 3 attestations de clients pour des prestations comparables).
- Une présentation d'une liste des principales prestations et fournitures au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire.
- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;
- Les spécifications techniques des prestations et des fournitures proposées ;
- La preuve de la conformité aux normes demandées

**ii. Une offre financière comprenant :**

- la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
- le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.
- Accord de groupement en cas de groupement
- le document attestant de l'habilitation de la personne signataire à engager le candidat (pouvoir de signature)

L'offre doit être fournie en une copie originale et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Conseiller Spécial chargé de Cellule des marchés de la SOMELEC**  
**4ème étage**  
**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**  
**Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89**  
**Email : cmsomelec@gmail.com**  
**Nouakchott (Mauritanie)**

**7) Date limite de réception des offres**

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **17/01/2023 à 12 heures** heure locale à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**8) Ouverture des offres :**

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **17/01/2023 à 12 heures** heure locale à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale de la SOMELEC**  
**Commission des Achats d'Exploitation**  
**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**  
**Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

### **9) Procédures d'évaluation des offres :**

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

#### **Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique**

Le comité d'évaluation procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) S'assurer que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées dans la présente demande de cotation.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la présente Demande de cotation notamment l'exhaustivité de l'offre et de sa conformité aux exigences de la présente demande de cotation. ;

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

#### **Etape 2 : Evaluation des offres financières :**

Le comité d'évaluation n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées dans la présente demande de cotation.
- ii) La Comité d'évaluation rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
  - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
  - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
  - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

**Etape 3 :** Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins trois marchés similaire durant les 3 dernières années. Seuls seront considérés comme similaires les marchés de réhabilitation des locaux et des fournitures de taille compatible.

La ou les preuves fournies doivent être établies par les bénéficiaires des marchés similaires et doivent indiquer qu'ils sont à la satisfaction desdits bénéficiaires.

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

## **10) Conditions de consultations de la DCCO**

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès de la cellule de marchés et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables, à l'adresse :

**Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de Cellule des marchés de la SOMELEC**  
**4ème étage**  
**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**  
**Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89**  
**Email : cmsomelec@gmail.com**  
**Nouakchott (Mauritanie)**

## **11) Source de financement**

Le présent marché est financé sur budget propre de la SOMELEC

## **12) Attribution du marché :**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires répondant aux critères de qualifications et dont les offres ont été jugées techniquement conformes.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

## **Partie 2 : Formulaire de soumission**

## 1. Lettre de soumission

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR  
REPLI LE FORMULAIRE**

*Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.*

*Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]*

**Date de soumission :** *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

**Demande de Cotation :** *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

**Avis d'appel à concurrence :** *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

**À : SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro ....., y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes ]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]* ;
- (d) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.
- (i)

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du \_\_\_\_\_ jour de *[Insérer la date de signature]*

## 2. Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date :*[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No:*[insérer le numéro de la DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

### 3. Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date :*[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No :*[insérer le numéro de la DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :  Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i>  Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i>  Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i>  Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i>  - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

#### 4. Modèle de garantie de bonne exécution

Date : .....

**Demande de cotation n<sup>o</sup> :** .....

..... *[Nom et adresse de la banque ou de l'organisme financier]*

**Bénéficiaire :** ..... *[Nom et adresse de l'Autorité contractante]*

**Date :** ..... *[Date de délivrance]*

**Garantie de bonne exécution numéro :**

Nous avons été informés que ..... *[Nom du Titulaire]* (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de ..... *[description des Services]* (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous ..... *[nom de la banque ou autre organisme financier]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de ..... *[Insérer la somme en chiffres]* ..... *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le ..... *[insérer date : jour ; mois et année correspondant à 2 mois après la date prévue pour la réception définitive]*, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n<sup>o</sup> ..... du .....

Nom : ..... *[nom complet de la personne habilitée]*

Titre ..... *[fonction de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]*

Signé ..... *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du ..... *[Insérer la date de signature]*

*[Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.]*

## 5. Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : ..... [insérer la date]

Identification du marché: ..... [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou de l'organisme financier]

Bénéficiaire : ..... [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : ..... [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : ..... [insérer No]

Nous avons été informés que ..... [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de ..... [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous ..... [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de ..... [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie et au plus tard le ..... [insérer date : jour ; mois et année correspondant à 2 mois après la date prévue pour la réception définitive], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du .....

Nom : ..... [nom complet de la personne habilitée]

Titre : ..... [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du ..... jour de ..... [Insérer la date]

---

## **Partie 3 : Cahier des Charges**

---

## 1.1. Généralités

Le présent cahier constitue tant par ses propres clauses que par celles des autres documents auxquels il se réfère, l'ensemble des conditions techniques particulières applicables :

A tous les produits, matériaux et fournitures utilisés pour les travaux.

A la mise en œuvre et à l'exécution des travaux.

Toutes les indications des pièces ne pourront, en aucun cas être modifiées par l'entreprise sans l'accord écrit du Maître d'Ouvrage ou son représentant.

Au cas où l'Entrepreneur aurait proposé, parallèlement à son offre sur le projet initial, des variantes de mise en œuvre, de matériaux, d'équipements et d'installation, celles-ci seront subordonnées à l'agrément express du Maître d'Ouvrage ou son représentant. Dans ce cas, l'Entrepreneur présentera pour la solution variante, le devis descriptif, les plans et schémas, le devis quantitatif ainsi que toutes les documentations Techniques appuyant cette solution (avis technique)

Ces documents seront annexés au marché soit directement avant les travaux, soit par voie d'avenant en cours des travaux.

En aucun cas, une variante ne pourra être appliquée dans les travaux sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ou son Représentant.

## 1.2. Visite de site

L'entrepreneur devra effectuer une visite du site (obligatoire).

De ce fait, l'entrepreneur ne pourra se prévaloir d'un quelconque travail supplémentaire dû à une omission de prestation dans son offre.

## 1.3. Corps d'état concernés

Les travaux consistent à réhabiliter le bâtiment existant selon les indications du descriptif des travaux et du DQE

L'intervention à effectuer consiste à :

- Travaux préparatoires d'installation
- Décapage et dépose des Revêtements sol et muraux
- Fourniture et pose menuiseries
- Traitement des fissures
- Reprise de la peinture et Enduits
- Etanchéité
- Plomberie et assainissement
- Electricité
- Construction des toilettes
- Fourniture mobilier

## 2. RECOMMANDATIONS POUR L'ORGANISATION DU CHANTIER

L'Entrepreneur est appelé à respecter scrupuleusement les recommandations suivantes, les frais nécessaires à leurs applications sont tous supportés par lui et sont censés être inclus dans ses prix.

---

Les démarches administratives pour autorisations diverses nécessaires pour la mise en conformité des travaux avec ces recommandations sont à faire par l'Entrepreneur et à ses frais.

### 2.1. Démarche à employer pour une gestion adéquate du chantier

Les incidences du chantier peuvent être limitées dans une large mesure ou supprimées en respectant les normes réglementaires en vigueur et en privilégiant certaines techniques de chantier.

L'expérience montre que d'une façon générale, la prise en compte de l'environnement lors de la phase chantier d'un projet, par quelques dispositions, parfois simples, concernant la conduite et l'ordonnancement des travaux, permet de réduire considérablement les nuisances.

C'est pour cela que, dans ce qui suit, une importance sera donnée aux mesures relatives à l'organisation et à la conduite des travaux comme mesures essentielles de réduction des nuisances de la phase chantier.

### 2.2. Mesures relatives à l'organisation et à la conduite des travaux

Lors du choix de l'entrepreneur, le Maître d'Ouvrage ou son Représentant tiendra compte des prédispositions des entrepreneurs à fournir des prestations respectueuses de l'environnement.

A titre d'exemple, une préférence est à accorder à tout entrepreneur capable de fournir le matériel et le personnel suffisants pour réduire la durée des travaux. En effet, la limitation de la durée des travaux, constitue une bonne action pour limiter les impacts de la phase chantier à l'environnement humain et naturel.

D'autre part, l'entrepreneur doit engager sa responsabilité en ce qui concerne l'organisation du chantier, notamment en matière de sécurité et d'environnement. Les principales actions en la matière se résument comme suit :

- Signaler clairement l'existence du chantier aux endroits les plus sensibles : blocage de circulation, route provisoire, zone de stockage, etc.
- Faire usage de rigueur dans la réalisation des travaux, ce qui impose une coordination rationnelle des
- Réduire le bruit par l'emploi d'engins insonorisés (compresseurs, groupes électrogènes, marteaux piqueurs,
- Garantir la sécurité du personnel et l'hygiène du chantier.
- Présenter, d'après les délais d'exécution contractuels, l'échéancier d'exécution des travaux dans ses différentes
- Phases et respecter les durées d'exécution prévues.
- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement de tous les engins du chantier en vue d'éviter toute consommation excessive de carburants ou émissions intolérables de gaz et générant du bruit.
- Gérer les ordures ménagères produites par les ouvriers dans le respect de l'environnement. Ces déchets
- doivent être ramassés, entreposés dans des récipients adaptés que l'on placera en un point correctement
- aménagé à cet effet, en vue d'éviter la dispersion des déchets (soit par les agents naturels, soit par des animaux errants).

- 
- S'assurer dès le départ que les équipements du chantier répondent bien aux besoins des travaux.  
L'objectif
  - est d'éviter au maximum que des problèmes techniques ne causent l'arrêt du chantier ou son ralentissement
  - avec toutes les conséquences néfastes de la prolongation de la période des travaux. Les arrêts prolongés du chantier par suite de contraintes non prises en considération dès le départ ne sont pas tolérables.
  - Veiller à un stockage des matériaux du chantier à l'abri des intempéries (pluies et vents).

Les matériaux susceptibles d'être emportés par le vent (comme le sable et le ciment) doivent être couverts ou déposés derrière un abri.

Les matières qui risquent d'être endommagées par l'eau de pluie sont à stocker sous des aires couvertes ou à couvrir par des films plastiques.

Pour conclure, il est utile de préciser que cette liste de recommandations n'est pas limitative et que toutes les initiatives sont à considérer en vue d'éviter le moindre problème qui ne pourrait qu'avoir des conséquences négatives sur la bonne marche du chantier.

### 2.3. Choix des itinéraires lors du transport des matériaux

Dans la mesure du possible, les routes les plus sollicitées et les heures de pointe seront évitées.

### 2.4. Remise en état des lieux

En fin de chantier, l'Entrepreneur est appelé à remettre dans les conditions initiales le domaine touché par le chantier.

## 3. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

### 3.1. Installation de chantier

Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation de chantier : la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires au démarrage effectif des travaux

Ce prix comprend notamment les opérations suivantes :

- Tous les essais sur matériaux et équipements nécessaires et ce conformément aux dispositions du CCTG.
- La recherche, la détection et le relevé de tous les réseaux existants passant dans l'emprise des Bâtiments et ouvrages projetés y compris les travaux de transformation et déviations éventuelles permettant à ces réseaux la continuité du fonctionnement.
- Les charges de gestion, d'exploitation et d'entretien
- Toutes autres dispositions pour le bon fonctionnement du chantier
- L'amenée et le repliement du matériel de fabrication, transport et mise en œuvre des matériaux,
- Le nettoyage du chantier et sa bonne tenue pendant toute la période du chantier.
- Le repliement des installations,
- La remise en état du site en fin de travaux.

---

#### 4. DÉMOLITION ET DÉPOSE

##### 4.1. Généralités

Les travaux de démolition et de démontage seront réalisés selon les indications du Maître de l'Ouvrage ou de son représentant y compris le déplacement complet, hors de la zone des ouvrages, de tous les matériaux et décombres résiduels.

Lors de l'exécution des travaux, on respectera les règles générales du règlement de la sécurité dans le travail de construction de Génie Civil, en procédant aux étayages estimés nécessaires et en interdisant l'entrée à tout le personnel qui n'est pas concerné par les manœuvres et les opérations à exécuter.

Les précautions nécessaires seront prises pour assurer la sécurité du personnel, la conservation des matériaux utilisables provenant de la démolition et du démontage.

Les dommages constatés dans le bâtiment existant et qui seraient le résultat, même involontaire, des travaux de démolition et de démontage, seront à la charge de l'Attributaire qui devra les réparer selon les instructions données par le Maître de l'Ouvrage ou son représentant.

On ne pourra entreprendre aucune opération de démolition ou de démontage sans être assuré, au préalable, que l'eau l'électricité se trouvant sur les lieux des travaux aient été coupés.

Si pour la réalisation des travaux on a besoin d'eau ou d'énergie, l'approvisionnement sera fait à l'endroit convenable de façon à éviter tout inconvénient.

Les démolitions, les démontages et les réparations seront effectués de la façon la plus appropriée, à la main ou à l'aide d'un marteau démolisseur et/ou en utilisant d'autres appareils ou engins mécaniques.

En aucun cas, on utilisera des procédés de travail susceptibles de mettre en danger ou d'endommager les installations ou les éléments existants à maintenir et à préserver.

Les travaux de démolition des murs, le piquage des crépis, des mortiers ou autres éléments seront effectués selon la longueur et la profondeur nécessaires à l'exécution des travaux subséquents.

Dans les endroits où il faudra exécuter de nouvelles finitions, les travaux incluent la réparation des surfaces qui les recevront. Ils seront exécutés d'après les prescriptions respectives. Cependant, on fera attention aux crépis et aux mortiers appliqués dans les zones insérées ou à proximité d'autre existant déjà, enfin d'éviter les fissures ou les solutions de continuité.

On devra effectuer les démolitions et les démontages progressivement du haut vers le bas des éléments Supportés aux éléments portants.

On ne pourra déplacer aucun élément portant avant les éléments supportés-qui lui correspondent, sauf si l'on a pris les précautions voulues pour éviter les dangers.

Les éléments à démolir ou à démonter ne peuvent pas être laissés dans des positions rendant possibles leurs éboulements par suite d'actions éventuelles.

##### b. Enlèvement et décharge des matériaux

Les produits provenant de la démolition ou du démontage surtout quand ils sont constitués par de grandes quantités ou par des volumes importants seront déchargés au moyen de cordes, câbles, poulies ou autres procédure appropriés et vers des zones indiquées par le Maître de l'Ouvrage ou de son représentant et qui seront de préférence, interdites en permanence à la circulation du personnel.

---

Pendant les descentes, on adoptera un système de signalisation et l'on fera usage, si nécessaire, de câbles. Les produits des démolitions ou des démontages ne devront pas s'accumuler au point de compromettre le déroulement des travaux ou de gêner la circulation des personnes et ils doivent être déplacés le plus vite possible et transportés au dépôt ou au rebut.

Lorsque les travaux de démolition et de démontage seront terminés, l'Attributaire procédera à un nettoyage général, de façon à permettre d'entreprendre les travaux suivants, pleinement et sans obstacles.

c. Equipement du personnel :

Toutes les personnes proposées aux travaux de démolition devront porter des chaussures appropriées, des casques solides et des gants résistants.

Quand les travaux à réaliser sont susceptibles de produire des poussières en grande quantité, les dites personnes porteront des masques de protection, à moins que les poussières ne soient éliminées avec de l'eau ou partout autre procédé

Le prix de ce poste comprend l'évacuation et le transport des débris vers la décharge publique.

## 5. GROS ŒUVRES

### 5.1. Spécifications Générales

Matériaux Ciment :

\* nature : ciment portland artificiel ordinaire.

\* stockage : dans un local couvert, bien aéré avec un plancher en bois surélevé d'au moins 15 cm par rapport au niveau du sol ;

\* conditionnement : livré sur chantier en sacs de 50 kg bien emballés. Tout ciment humide ou ayant été altéré sera rejeté.

\* réception : Ne seront acceptés que les stocks provenant des usines de fabrication agréées. Des prélèvements pourront être faits sur les stocks pour essais au laboratoire aux frais de l'entrepreneur.

Le stockage sera organisé de manière à ce que les livraisons soient individualisées. Aucun sac d'une livraison récente ne pourra être utilisé tant qu'il restera un sac d'une livraison antérieure. Tout sac déchiré sera retiré du chantier.

Sable :

Les sables proviendront des zones d'emprunt autorisées par le LNTP avec un pourcentage en poids de sable de 0,08/0,063 compris entre 15 et 35%.

Gravier :

Le gravier proviendra des carrières de concassage de granit ou de graviers roulés.

Eau de gâchage :

Eau courante du réseau de la Ville exempte de toutes impuretés.

Ferrailage :

Type HA Fe40 suivant diamètre défini dans les détails de B.A.

La surface des barres sera exempte de paille, fente, strie, gerçure, soufflure. Lors de leur mise en œuvre, elles seront parfaitement propres sans rouille non adhérente, peinture, graisse, ciment, terre. Les crochets

---

seront des crochets normaux, à 45°, à retour d'équerre ou à ancrage à double coude, leur rayon intérieur sera au moins égal 5,5 fois leur diamètre.

Le recouvrement des barres sera d'au moins 50 fois le diamètre pour les barres droites.

Les aciers de couture seront ancrés de part et d'autre de la surface de reprise. Sauf autorisation ex- presse du Maître d'œuvre, il sera interdit d'employer des armatures de nuance différente dans un même élément.

La distance entre les deux barres contiguës d'une même nappe sera au moins égale à 1,5 fois la dimension maximale des granulats utilisés. La distance verticale entre deux barres sera au moins égale à la dimension maximale des granulats autorisés. L'enrobage minimal des armatures sera de :

- 3 cm pour les parties des éléments exposés à l'air extérieur, et les fondations ;
- 1 cm pour les parties des éléments exposés côté intérieur des habitacles.

Prix unitaires

Les prix unitaires élaborés par les soumissionnaires s'entendent toutes sujétions y compris la fourniture des matériaux, leur préparation suivant le dosage requis, les travaux de coffrage de ferrailage, d'étalement, de mise en œuvre (utilisation systématique des bétonnières et des aiguilles vi-brantes), décoffrage, arrosage pendant le jeune âge, cure de chaleur, ...

### 3.0.3 Etendue des prestations

Au titre du présent chapitre, l'attributaire devra assurer les prestations globales suivantes, sans que cette liste soit limitative quant à l'énumération des opérations nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

## 5.2. Béton en fondation

Béton de propreté

Dosage : Béton dosé en ciment à 150 kg/m<sup>3</sup> ;

Les coffrages : coulage en fonds de fouille, de manière à déborder d'un minimum de 5 cm de chaque côté de la semelle ou de la longrine.

Mise en œuvre : Les bétons de propreté seront réglés horizontalement à leur cote définitive sans être lissés, leurs surfaces devant présenter une bonne adhérence. La surface sera plane et présentera des aspérités telles qu'une parfaite adhérence soit réalisée.

Le béton de propreté débordera de 5 cm en tous sens et son épaisseur sera pas inférieure à 5 cm.

## 5.3. Béton armé pour semelles isolées et filantes

Dosage : B.A Dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> de ciment ;

Coffrage : devront être ajustés aux dimensions définitives des ouvrages. Les semelles seront coulées sur une Couche de béton de propreté, en fonds de fouille.

Mise en œuvre : Une attention particulière sera portée à la mise en place et à l'ancrage conforme des aciers selon les plans et détails d'exécution.

Les bétons seront vibrés et homogènes

## 5.4. Béton armé pour longrines

Dosage : B.A Dosé à 350 kg/ m<sup>3</sup> de ciment CEM42, 5 ;

Coffrages : devront être ajustés aux dimensions définitives des ouvrages. Les longrines seront coulées sur un double rangé d'agglos pleins pour la périphérie et sur une couche de béton de propreté, en fonds de

---

fouille pour l'intérieur. Les longrines coffrées sur deux côtés et coulés sur les soubassements en maçonneries pleines.

Mise en œuvre : Une attention particulière sera portée à la mise en place et à l'ancrage conforme des aciers selon les plans et détails d'exécution.

Les bétons seront vibrés et homogènes

#### 5.5. Béton armé pour dallage de sol

Dosage : B.A Dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> de ciment CEM I 42,5 ;

Ferraillage : Voir détail de plan ;

Coffrages : devront être ajustés aux dimensions définitives des ouvrages pour respecter le niveau de dallage fini. Les dallages devant recevoir une chape doivent être exécutés de manière à laisser une épaisseur de 5cm pour la chape qui doit être intégrée dans la masse du dallage

Mise en œuvre : Les dallages de sol et les renforts devront être coulés sur film poly âne d'épaisseur minimale 250 microns posé sur les plates-formes préalablement compactées et mises à niveau. Le ferraillage indiqué sur les plans devra être mis en place et positionné dans l'épaisseur des dallages par cales ou cavaliers.

#### 5.6. Béton armé pour poteaux

Dosage : B. A Dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> de ciment CEM I 42,5 ;

Coffrages : devront être verticaux et ajustés aux dimensions définitives des ouvrages (prévoir des cales de béton).

Mise en œuvre ; Une attention particulière sera portée à la mise en place et à l'ancrage conforme des aciers selon les plans et détails d'exécution (section, espacement des cadres, les recouvrements, leur façonnage et leur ancrage dans les longrines et massifs de fondation).

Les bétons seront vibrés et homogènes.

#### 5.7. Bétons armés pour acrotères

Dosage : B.A Dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> de ciment CEM I 42,5 ;

Coffrages : devront être ajustés aux dimensions définitives du voile. Un soin sera prêté à la position des becquets et au niveau fini de la toiture (prévoir des cales de béton).

Les acrotères seront constitués par des voiles de 10 cm d'épaisseur en béton armé avec becquet de protection des relevés munis d'un larmier suivant les indications des plans. Les bétons seront vibrés et homo- gènes.

#### 5.8. Enduits

Généralités :

Préparation des supports :

Le support aura une surface nette, propre, exempte d'impuretés telles que poussière, peinture, salpêtre, suie, huile... etc, rugueuse, de telle sorte qu'elle permette un accrochage et une adhérence parfaits de l'enduit.

Au cas où cette dernière condition ne serait pas remplie, il y aura lieu de piquer, boucharder ou broser le subjectile.

---

Le support sera au préalable humidifié à refus, en plusieurs fois et à un quart d'heure d'intervalle, la face à enduire devant être humidifiée en profondeur et ressuyée en surface.

D'une manière générale tous les éléments à sceller ou à encasturer (cadres de menuiseries, boîtiers, canalisations, etc) auront été mis en place avant l'application des enduits. Les raccordements d'enduits seront autant que possibles évités.

Mise en œuvre des enduits au mortier de ciment

Le mortier rebattu ne sera en aucun cas accepté. Certaines dispositions devront être prises et notamment : la protection des supports contre la surchauffe, préservation des enduits contre le soleil ou les vents

Les enduits extérieurs seront, obligatoirement, descendus Par rapport au point le plus bas du sol extérieur fini.

A cet effet l'Entrepreneur devra exécuter les enduits de ces parties avant mise en place des remblais.

L'enduit sera constitué par :

- un gobetis ou couche d'accrochage (ou de rattrapage : dosage 450 kg de CPA 240/315 par m<sup>3</sup> de sable de la classe 0/3 à 0/5 mm, faible % en fines, temps de durcissement : 3 jours) ;
- une couche intermédiaire formant le corps de l'enduit : dosage 450 kg de CPA par m<sup>3</sup> de sable de la classe 0/2 à 0/4 mm à granularité continue, % maximum en fines 5%, temps de séchage minimum :10jours ;
- une couche de finition donnant l'aspect de l'enduit fini et parachevant l'imperméabilité, dosage : 350 kg de CPA par m<sup>3</sup> de sable de la classe 0/1,5 à 0/2 mm, % de fines élevé.

L'épaisseur totale, de la couche d'enduit, sera de 20 mm au maximum.

Qualité des enduits finis :

Ils présenteront des surfaces régulières, soignées, planes, sans flaches ni bosses, exemptes de soufflures, gerçures, cloques, fissures.

Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes, exempts d'écornures, épaufrures, fissures.

L'adhérence des enduits au support sera de 3 kg/ cm<sup>2</sup> au moins à 28 jours d'âge. Aucune partie ne devra sonner creux sous le choc du marteau.

- Enduits lissés sur parois verticales

Ils sont destinés aux murs intérieurs (raccordement) et extérieurs.

Enduits lissés sur parois horizontales

Ils sont destinés aux sous planchers des bâtiments.

#### 5.9. Traitement des Fissures

Le traitement des fissures profondes consistera à :

- Ouverture de la fissure sur les 2 côtés ;
- Couture au fer 6 ;
- Bourrage, raccordement et finitions. ,

Le traitement des fissures superficielles consistera à :

- Colmatage de la fissure par un béton fin ;
- Bourrage, raccordement et finitions.

---

## 6. ETANCHEITE

### 6.1 Généralités

Tous les travaux annexes, même non explicités ci-après tels que joints, solins, reliefs, seuils, relevés divers, pénétration, sont dus par l'Entrepreneur.

Prix unitaires

Les prix unitaires élaborés par les soumissionnaires s'entendent toutes sujétions comprises.

### 6.2 FORME DE PENTE

Les formes de pente seront réalisées en béton maigre dosé à 250 kg et seront parfaitement dressées.

Les pentes ne seront pas inférieures dans les diagonales à 2 cm par mètre. En point bas, Epaisseur ne sera pas inférieure à 3 cm.

Une chape de lissage sera réalisée pour obtenir une surface bien plane et unie avant la pose de l'étanchéité.

Les formes de pentes seront exécutées sur les terrasses hautes, les balcons ainsi que sous les étanchéités situées sous les carrelages des sanitaires des différents niveaux.

### 6.2 Étanchéité en terrasse

Il s'agit de la remise en état de l'étanchéité existante selon les dispositions conformes aux règles de l'art et cahiers du fabricant.

Celle-ci est constituée par un système monocaule auto protégé face apparente granulée posé en semi-indépendance par des plots de colle adhérents à raison de 5 par m<sup>2</sup>, (ou 500 g/m<sup>2</sup>) en partie courante et doublés en rive et autour des reliefs sur 0,50 m de largeur y compris la fourniture et la mise en œuvre d'un enduit d'imprégnation à froid sur la forme de pente préalablement préparée.

### 6.3 Relevé d'étanchéité

L'étanchéité des parties courantes sera prolongée sur les relevés sur une hauteur minimale de 5cm. Il sera soudé à la flamme sur une équerre de renfort, l'aile en appui sur les parties courantes aura 10cm. L'aile en relevé aura la hauteur nécessaire suivant les normes et les dimensions des acrotères (les relevés remonteront jusqu'aux becquets y compris toutes sujétions)

### 6.4 Étanchéité des sanitaires

Il s'agit de la fourniture et la mise en place, sur les formes de pente, de l'étanchéité proprement dite selon les dispositions conformes aux règles de l'art et cahiers du fabricant.

Celle-ci est constituée par un système monocouche auto protégé face apparente granulée posé en semi-indépendante par des plots de colle adhérents à raison de 5 par m<sup>2</sup>, (ou 500 g/m<sup>2</sup>) en partie courante et doublés en rive et autour des reliefs sur 0,50 m de largeur y compris la fourniture et la mise en œuvre d'un enduit d'imprégnation à froid sur la forme de pente préalablement préparée.

## 7 : REVETEMENTS DE SOL

Les travaux du présent corps d'état concernent le décapage des carreaux et faïences existants dans le bâtiment.

Le Décapage de revêtement sera avec précaution pour ne pas détériorer le support.

Les travaux seront conformes aux règles de l'art et notamment les cahiers du C.S.T.B. - Revêtements de sol scellés DTU n°52, 55 et 20.

---

Avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur devra s'assurer que toutes les canalisations, Tubes fourreaux et gaines incorporés ou scellés dans les murs, cloisons et sols, sont définitivement en place

#### 7.1 Généralités et étendue des prestations

Au titre du présent chapitre, l'attributaire devra assurer les prestations globales qui suivent, sans que cette liste soit limitative quant à rémunération des opérations nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

#### 7.2 Carrelage sol

Ce sont des carreaux en gré cérame de 60cmx60cm.

L'entrepreneur soumettra à l'approbation du maître d'œuvre, un échantillonnage complet de tous les carreaux et faïence avec toutes les caractéristiques techniques (résistance, notices de fabrication, clauses de pose exigées par le fabricant). L'approbation sera notifiée à l'entrepreneur par ordre de service.

Les échantillons témoins doivent se trouver dans un local pour servir de comparaison à tout moment d'exécution.

Les carreaux sont de type gré cérame lisses pour les sols des pièces et couloirs et, anti-dérapant pour les cages escaliers, Ils sont conformes à la norme NFP 61-101. Les dimensions seront de 30x30cm. Le coloris sera choisi par le maître d'œuvre.

Les joints périphériques et les joints de recoupe des grandes surfaces sont traités conformément aux textes réglementaires.

#### 7.3 Plinthes

Elles sont de même nature que les carreaux de sol : type gré cérame.

Leur hauteur est de 10 cm et leur longueur est la même que celle des carreaux de sol concernés par la plinthe, dans la limite des dimensions standards du fabricant. Les plinthes sont droites ou à talons.

Le support doit être propre et débarrassé de tout déchet et matériau susceptible de gonfler ou de provoquer des réactions sur le mortier de pose.

Les plinthes carrelées sont posées à bain de mortier. Les joints sont garnis au coulis de ciment.

#### 7.4 Revêtements muraux scellés en faïence

Les spécifications techniques et la préparation des supports sont celles au DTU 55.

Les tolérances du support sont de :

+ 1 cm pour l'aplomb ;

+ 1 cm à la règle de 2 m ;

5 mm/m pour l'équerrage.

Les revêtements muraux en carreaux, autres que les plinthes sont réalisés en carreaux de faïence constituée par un support en pâte dont les constituants de base sont l'argile, le kaolin, des produits siliceux et des fondants. Les dimensions des carreaux sont de 15 x 30 cm, d'épaisseur moyenne de 6 à 7 mm avec une tolérance de 1,3 mm au maximum.

Les carreaux utilisés pour les ouvrages particuliers tels que paillasse comporteront des carreaux à bords droits et/ou arrondis.

Les coupes seront placées aux angles et recouvertes par les carreaux du panneau adjacent.

Elles doivent être exécutées avec un appareil approprié garantissant des bords francs, sans éclat de faïence.

---

La coupe directe à la tenaille est interdite.

Les faïences seront montées jusqu'aux plancher

## **8 : MENUISERIES**

Le présent lot a pour but de définir l'étendue et la spécification des travaux que l'Entrepreneur devra exécuter dans le cadre des travaux de menuiserie.

Prix unitaires

Les prix unitaires élaborés par les soumissionnaires s'entendent toutes sujétions y compris le scellement, le calfeutrement, le bourrage des joints, la vérification, l'étiquetage des clés etc...

Etendue des prestations

Au titre du présent chapitre, l'attributaire devra assurer les prestations globales suivantes, sans que cette liste soit limitative quant à l'énumération des opérations nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

Les dimensions des menuiseries sont indiquées dans le DQE. Pour les portes toutes les serrures seront vérifiées et ils seront équipés de serrure sûreté à canon européen, bec de canne en métal chromé de premier choix.

Les menuiseries extérieures devront être étanches à l'eau et à l'air conformément aux DTU 36.1 et 37.1.

Les châssis ouvrants seront équipés d'un rejet d'eau (sur la traverse basse des battants), et les appuis acérer seront traités en redingotes avec une pente de 10% vers l'extérieur, ainsi qu'un larmier en sous-race.

Les bois seront de premier choix sans aubier, choix de classe "A" ou "B" droit de fil.

Les essences, le choix et les caractéristiques des bois employés seront conformes aux prescriptions des normes NF P 23.305 et NF B 52.510.

Le classement d'aspect sera conforme aux prescriptions du C.C.T.P. suivant les dispositions de la norme NFP 53.510.

Tous les vitrages des menuiseries auront une épaisseur minimale de 6mm et seront de type :

- Sécurit (vitrage armé) pour tout l'ensemble comportant une partie porte
- Non armé pour les autres châssis et ensemble sans porte.

Le prix unitaire de la menuiserie en bois (Portes) comprend la peinture, révision des serrures et la réparation de toutes parties défectueuses

Pour les fenêtres le prix comprend la peinture la Vérification des serrures et des paumelles et remplacement des vitres et des grilles métalliques défectueuses.

## **9 : PEINTURE**

### 9.1 Généralités

Le présent lot se rapporte à la reprise et à la définition et la description des fournitures et travaux de peinture sur les différents subjectiles ; enduits, métaux et bois, conformément au DTU 59.1

Il conviendra de respecter la nature et les pourcentages de diluants de durcisseurs et de colorants prescrits par les fabricants pour chaque nature de produit, selon la destination.

L'Entrepreneur exécutera tous les travaux préparatoires tels que brossage, égrenage, ponçage, rebouchage etc. qui sont nécessaires pour obtenir des finitions convenables et en rapport avec la nature des locaux.

---

Toutes les opérations accessoires telles que les ponçages, rebouchages, bandes de calicot, masquages, rechapissages, etc. implicitement comprises.

L'Entrepreneur prendra toutes les dispositions pour respecter la réglementation du travail, de la sécurité et de la salubrité, notamment lors de l'exécution de peinture au pistolet ou lors de l'emploi des produits portant des étiquettes aux teintes conventionnelles.

Le brossage sera également exécuté sur les métaux galvanisés ou métallisés afin de faire disparaître l'oxyde pulvérulent de zinc.

L'Entrepreneur aura à sa charge l'exécution de tous les raccords normaux de peinture à exécuter après les mises en jeux des ouvrages de menuiseries et les réglages et essais des diverses installations techniques de plomberie, climatisation, électricité, etc.

Il exécutera également tous les raccords de peinture consécutifs à l'exécution des travaux des autres corps d'état et aux divers aléas du chantier, à charge pour lui de s'entendre avec les corps d'état responsables des dégâts, pour le règlement direct de ces ouvrages dans le cas où ils s'avèreraient d'une importante anormale.

Les supports ne doivent présenter aucune tâche quelle que soit son origine, ni d'efflorescences ou salpêtres. L'humidité sera inférieure à 5 %. L'état des surfaces et leur planitude ne doivent souffrir d'aucune incorrection telle que soufflure, gerçure ou fissure caractérisée.

Ils ne doivent pas être exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations ni dans des conditions activant le séchage : soleil et vents forts.

D'une manière générale, l'entrepreneur se conformera, pour les conditions d'exécution aux fiches techniques des produits établis par les fabricants et en particulier pour les seuils limites de température et d'hygrométrie.

L'entrepreneur exécutera dans certaines pièces qui lui seront indiquées par le Maître d'œuvre des échantillons témoins qui subsisteront jusqu'à la fin des travaux de peinture. Ces pièces témoins représentent les différents aspects et coloris de peintures retenues pour l'intérieur, l'extérieur, les pièces particulières et les menuiseries.

Les opérations de préparation et d'aspect étant faites, l'entrepreneur exécutera ; une couche intermédiaire appliquée sur les couches d'apprêt et compatible avec elles ainsi qu'avec les opérations ultérieures.

## 9.2 Peintures vinylique sur enduits extérieurs

Finition vinylique courante Préparation :

- Égrenage, dépoussiérage, rebouchage des fissures
- Impression en une couche d'enduit incolore à base de résine acrylique en dispersion diluée à 300%.
- Une couche de peinture mate à base de copolymère acrylique et vinylique en dispersion aqueuse diluée à 10%

Finition :

- deux couches de peinture mate à base de copolymère acrylique et vinylique en dispersion aqueuse

## 9.3 Peintures vinylique sur enduits horizontaux

Peinture à l'eau, conforme au DTU P84- 404 pour les plafonds.

- 
- 2 couches de peinture

Y compris toutes préparations, rechampissages soignés, protections, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.

- Teintes et finitions au choix de l'Architecte

### 9.3 Peintures vinylique sur enduits intérieurs

Préparation : - égrenage, dépoussiérage, rebouchage des fissures

- Impression en une couche d'enduit incolore à base de résine acrylique en dispersion dilué à 300% (REXCIM) ou similaire.

Finition - deux couches de peinture mate à base de copolymère acrylique et vinylique en dispersion aqueuse

### 9.4 Peinture sur Matériaux Ferreux Finition Glycérophtalique

Préparation :

- Brossage soigné à la brosse métallique
- Une couche primaire à la peinture inhibitrice de rouille à base d'époxy Zinc (50 µJ d'épaisseur)
- Deux couches de peinture de finition à base glycérophtalique (100 µ d'épaisseur totale).

## **10: PLOMBERIE**

### 10.1 GENERALITES

L'alimentation en eau potable est existante. L'entreprise procède à une révision générale du réseau de

Plomberie (tuyaux, regard, Suppresseur...)

Prix unitaires

Les prix unitaires élaborés par les soumissionnaires s'entendent toutes sujétions y compris les tranchées, la fourniture et la pose de l'élément, les pièces de raccordement.

Alimentation en eau - Qualité des matériaux :

Tubes en acier : Les tubes seront galvanisés à chaud intérieurement et extérieurement. L'étanchéité sera assurée par une filasse de chanvre enrobée de mastic spécial sur le filetage ou par bande Téflon. Les tubes en acier galvanisés de 15/21 suivant les indications des plans seront raccordés aux arrivées d'eau en PVC en aval de la vanne d'arrêt.

Tuyaux en chlorure de polyvinyle (PVC) conforme au DTU 60.31 : Les tubes pour l'alimentation en eau potable seront de la qualité " pression". Les tubes PYC seront exclusivement employés pour l'eau froide. Les raccordements se feront exclusivement par pièces spéciales normalisées : tés, coudes, culottes.

Echantillonnage : L'entrepreneur soumettra à l'approbation de l'administration un échantillonnage complet de tous les appareils, appareillages, robinetterie. L'approbation des échantillons sera notifiée à L'entrepreneur par Ordre de Service.

Toutes les canalisations d'eau seront obligatoirement essayées avant qu'elles ne soient complètement enterrées ou scellées.

---

La fourniture et la pose des fourreaux nécessaires aux traversées verticales et horizontales d'éléments en maçonneries, (murs, cloisons, etc.) est à la charge de l'Entreprise. Ces fourreaux dépasseront de part et d'autre de 25 mm les faces finies des salles d'eau. Ces fourreaux seront en acier galvanisé pour des tuyaux en acier et plastique, ils seront en cuivre pour les tuyauteries cuivre. Ils seront d'un diamètre intérieur immédiatement supérieur aux diamètres extérieurs des tuyauteries de passage et l'espace sera garni de produit d'étanchéité type mastic.

L'alimentation intérieure des appareils se fera par tuyau PVC. Cette alimentation comprendra toutes les pièces spéciales de raccordements : coudes, tés, mamelons, réductions, etc.

L'alimentation intérieure apparente sera en cuivre écroui dur de diamètre approprié. L'utilisation de canalisation en cuivre recuit, ainsi que l'assemblage par brasure cuivre sont posés sur des colliers en métal, ces tubes doivent être isolés des celliers par des bagues protectrices diélectriques.

Les tubes de diamètre intérieur inférieur à 10 mm sont interdits. Les conduites eau chaude et eau froide seront de couleur identique à celle de leur support. La peinture des conduits est comprise dans le prix unitaire des tuyaux.

Le raccord des robinetteries sur les conduites PVC pression encastrées se fera par tuyaux cuivre de section identique.

Les vannes d'arrêt sur colonne d'alimentation aux robinetteries se situeront à proximité de l'appareillage.

Ces vannes seront toujours maintenues soigneusement propres et en parfait état de fonctionnement.

Chaque sanitaire sera isolé par une vanne d'isolement à boisseau sphérique située au départ du réseau d'alimentation. Cette vanne sera accessible.

#### Evacuation

Ce sont des canalisations en PVC évacuation posées en réseau enterré, sous tranchées. Elles sont destinées à la récupération des eaux usées au niveau des appareils et sous le dallage jusqu'aux premiers regards. La fourniture

et la pose, selon les normes et règles de l'art, s'effectuera toutes sujétions et accessoires compris.

N.B : A la pose des canalisations, l'entreprise veillera au respect strict des pentes d'écoulement retenu.

#### Appareillage

Dépose de tous les éléments existants, L'entreprise soumettra à l'approbation de la Maîtrise d'œuvre un échantillonnage des appareillages proposés et leurs accessoires avant toute commande et pose.

#### 10.2. Appareillages Robinets

Fourniture et pose des robinets de puisage et d'arrosage, en acier à tubulure fileté pour raccord, tête à volant ou potence avec tous les accessoires d'étanchéité.

Robinet d'arrosage 20/27 contre mur : monté sur un mètre de tuyau galvanisé fixé contre le mur et raccordé au tuyau d'alimentation enterré en PVC, pression de diamètre 25, toutes sujétions comprises.

#### 10.3. - W.C. à l'anglaise

Comprenant :

- un bloc cuvette - réservoir en granit porcelaine vitrifié assorti horizontal, avec coude orientable avec un diamètre d'emboîture de 130 ;

- 
- un abattant double assorti avec charnières dissimulées en inox ;
  - alimentation : robinet de chasse avec anti siphon incorporé - temporisation réglable avec écrou 33x42 J.A ; tube de chasse 30x32 avec queue de carpe ;
  - un robinet de puisage avec rosace en laiton chromé, à alimentation encastrée posée à 80cm au-dessus du siège ;
  - une patère à une tête, en laiton chromé.

#### 10.4. Lavabo

Comprenant :

- un lavabo, en granit porcelaine vitrifiée de 550 mm par 485 mm ; posé sur colonne ;
- une robinetterie mono trou, livrée avec bouton, chaînette et bonde de vidange ;
- un miroir de lavabo de 600 x 420 mm et de 6mm d'épaisseur avec rives meulées et arrêtes abattues dos traité avec vernis spécial contre l'humidité ; fixation par cabochons en laiton chromé ;
- Une patère à une tête, en laiton chromé.

#### 10.4 Siphon de sol

Fourniture, pose et raccordement au réseau d'un siphon de sol taille ménagère. Diamètre 15 ; y compris toutes sujétions.

## **11 ELECTRICITE**

### 11.1 Généralités

Le présent descriptif a pour objet de définir les installations électriques relatives à la réhabilitation des locaux des cours de comptes.

Les travaux à exécuter comprennent la vérification de tout le système et la réparation et/ou remplacement des appareils de protection, des appareils de commande, de prises et luminaires ainsi que la mise en place de luminaires étanches dans les salles d'eau.

Ces Travaux seront exécutés selon normes en vigueur et règles de l'art.

Elles doivent respecter particulièrement :

- Les prescriptions et recommandations de la SOMELEC pour l'énergie électrique ;
- Les prescriptions et recommandations de l'UTE dans l'édition la plus récente ;
- Les prescriptions et recommandations définies dans les textes suivants :
  - NFC 15100 et additifs - NFC 14100 ;
  - NFC 13100 et additifs ;
  - NFC 12100 (textes officiels relatifs à la protection des personnes) ;
  - NFC 11100 (textes officiels des conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électriques).

La vérification du réseau électrique porte sur :

### 11.2 Vérification et réparation des coffrets de protection et de distribution

Il s'agit de la vérification et réparation des coffrets de distribution y compris le remplacement de

---

disjoncteurs différentiels et magnétothermiques défectueux et la présence de neutre et de terre. Cette prestation inclut également la fourniture et pose de nouveaux disjoncteurs de protection différentiel et magnétothermique rendus nécessaires par l'installation des nouveaux appareillages ou la modification du réseau existant.

#### 11.3 Vérification et réparation des circuits de distribution

Il s'agit de la vérification et réparation des câbles et fileries du réseau de distribution y compris le remplacement de câbles et fils défectueux, boîtes de dérivation et attaches de câbles tout au long des chemins de câbles. Cette prestation couvre également la fourniture et pose de câbles, fils et gaines rendus nécessaire par l'installation des nouveaux appareillages ou la modification du réseau existant.

#### 11.4 Fourniture et pose de hublots ronds étanches

Il s'agit de la fourniture et pose de hublots ronds étanches ....200 60W dans toutes les-salles d'eau y compris circuits d'alimentation.

#### 11.5 Remplacement des luminaires

Il s'agit de changement total des appareils lumineux par des autres conformément aux règles de l'art.

#### 11.6 Remplacement des interrupteurs

Il s'agit de changement total des interrupteurs défectueux par des autres conformément aux règles de l'art.

#### 11.7 Remplacement des prises

Il s'agit de changement total des prises défectueuse par des autres conformément aux règles de l'art.

## **12 QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER**

L'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;
- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

## 12.1 Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Nombre	Nom et prénoms	Affectation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (Années)
1		Directeur des travaux ing GC	5	4

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience

Ingénieur génie civil sera permanent sur le site durant les travaux

### Matériel

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	véhicule utilitaire	1
2	Groupe électrogène de 12 Kva	1
3	Compresseur ;	1
4	bétonnières de 350 l	1
5	lot de matériel de coffrage, échafaudage	1
6	lot de matériel de génie civil,	1

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé.

L'échafaudage sera sur le site obligatoirement

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.

Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils équivalents ou supérieurs.

### Expérience

Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant des travaux de réhabilitation et de construction de trois bâtiments ont de surface bâti supérieure à 300m<sup>2</sup>

### MODALITES DE PAIEMENT-FACTURATION

Le montant du présent contrat sera payé comme suit :

20% du montant du contrat à la signature du contrat, contre une caution bancaire.

30% du montant du contrat après l'achèvement de 50% des travaux

40% du montant du contrat après la réception provisoire des travaux.

10% du montant du contrat après la réception définitive des travaux

---

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR KHADEMATY**

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en MRU	Prix total en MRU
Installation de chantier et Fourniture les plans schémas unifilaires	ff	1		
Démolition et finition	m2	102		
Construction en agglos de 10	m2	70		
Construction en agglos de 15	m2	90		
Traitement des fissures dalle	m2	12		
Forme de pente	m2	69		
Traitement d'acrotère	ff	1		
Démolition partie de Territoire de 1.5m	m2	34.5		
Béton AB pour rampe 23mx1.5x0.15	M <sup>3</sup>	5.5		
Modernisation de façade en Alucbond	ff	1		
séparation en Aluminium Cortuzo Froid gris	m2	266		
Paillasse en deux étages et en bois (Box en bois Européen de de bonne qualité) voir photo ci jint ( L= 40m , larg=0.8m, h= 1,2m	FF	1		
<b>Revêtement</b>				
Décapage carrelage sol	m2	450		
Carrelage de sol int Bâtiment 60cmx60cm	m2	520		
Carrelage devant le Bâtiment 60cmx60cm	m2	92		
Plinthe	ml	150		
Dépose Faux plafond existant	m2	374		
F et P Faux plafond suspendu y compris toutes (ampoules cornières tiges , panneaux)	m2	520		
<b>Menuiseries</b>				
Porte en alu Cortuzo Froid gris 80x210	U	13		
Porte en alu Cortuzo Froid gris 70x210	U	6		
Châssis vitré en alu 120x110	U	13		
Châssis vitré en alu 60x60	U	4		
F et P vitré fumée avec	m2	30		
F et P deux portes pliantes de 240 cm	U	2		
F et P porte en alu de 240cm	U	1		
Séparation en alum pour les caisses	m2	20		
Brique en verre	m2	20		
<b>Peinture et enduits</b>				
Traitement des fissures	ff	1		
Enduit int	m2	90		
Enduit ext	m2	70		
Reprise de la peinture intérieure à l'huile après grattage et ponçage de l existant	m2	900		
Reprise de la peinture extérieure à l'eau après grattage et ponçage de l existante	m2	200		

<b>Plomberie sanitaire</b>				
F et P Chaise anglaise	U	3		
Construction Paillasse pour lavabos couverte en marbre	ff	1		
F et P lavabos	U	2		
Alimentation en eau	ff	1		
Fourniture et pose du réseau d'assainissement en tuyauterie PVC 110	ff	1		
Construction d'une cuve en BA de 5m <sup>3</sup> enterrée pour alimenter le bâtiment y compris la tuyauterie et le suppresseur d'eau 20 L	ff	1		
Réhabilitation fosse existante	ff	1		
<b>Electricité</b>				
Dépose de coffret électrique d'alimentation	ff	1		
Armoires et Coffret de Répartition ( F&P avec ttes sujétions)				
Fourniture ; câblage, pose et raccordement conformément aux plans schémas unifilaires et aux prescriptions du CPTP des articles suivants, y compris peinture, disjoncteurs, contacteurs, télérupteurs, câblage, accessoires de raccordement et de fixation repérage, mise à la terre, mise au point, blocs de télécommande, plastron et toutes sujétions				
Coffret C1 800x600 équipé	U	2		
Eclairage :				
Fourniture, pose et raccordement et mise en marche de toute la lumière du marché conformément à la prescription du CPTP y compris toutes sujétions				
Grille diffuseur Leds encastrable 600x600 mm	U	40		
Spot Leds Grand modèle	U	5		
Commandes :				
Fourniture, pose et raccordement et mise en service des circuits terminaux d'éclairage ou autre suivants encastrés dans le mur y compris appareil de commande, et toutes sujétions				
Interrupteur S/A Mosaïque encastrable	U	12		
Prises de courants:				
Installation des prises de courant suivantes y compris prises complètes, conduits de protection de diamètre tel que indiqué sur plans, et toutes sujétions				
Prises de courants 2P+T 10/16A encastrabl	U	16		
Prises de courants 2P+T 10/16A ondulé encastrable	U	10		

Prises de courants 2P+T 10/16A étanche	U	5		
Prise Informatique CAT 6	U	10		
boite encastré au sole 4 prises	U	10		
Canalisation + câblerie				
Fournitures, pose de câbles et conduits (ICD et IRO) ou buses en PVC enterrés en cloisons, noyés dans la dalle ou autre,	ff	1		
Terre:				
Fourniture et exécution conformément aux plans et aux prescriptions du CPTP d'un réseau de mise a la terre par ceinturage à fond de fouille du projet en câble cuivre nu 29 mm <sup>2</sup> y compris toutes les liaisons piquets de terre, barrettes de terre exécution de tranchés et toutes sujétions	ff	1		
Climatisation :				
Fourniture et exécution des climatiseurs conformément aux plans et aux prescriptions du CPTP y compris toutes les liaisons exécution ; liaison frigorifique, et toutes sujétions				
Climatiseur Cassette (unités intérieur ; extérieur ; commande. Liaison frigorifique ; etc... ) 12000 BTU 220 V	U	15		
Fourniture et pose un panneau d indications de 1mx2m	U	1		
<b>Étanchéité</b>				
Fourniture et pose étanchéité monocouche	m2	100		
Elagage et nettoyage	ff	1		
Construction un loge gardien en bois de 3mx4m	ff	1		
<b>Divers</b>				
F et P machine étiquetage	U	1		
F et P les écrans pour l affichage	U	3		
F et P système de surveillance 10cameras plus ordinateur	ff	1		
F et P extincteurs	U	8		

## DEVIS QUANTITATIF & ESTIMATIF POUR KHADEMATY MOBILIERS

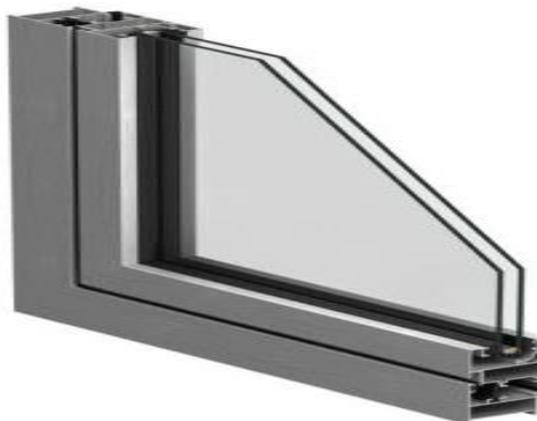
		Quantité	
1	<p>Famille: Sièges de travail et direction</p> <p>Modèle: Dossier haut en polypropylène et assisé tapissé - Elévation à gaz</p> <p>Measures: L:675*W:675*H:910-1010 mm</p> <p>Accoudoirs: 2D+R</p> <p>Bras de l'accoudoir: Polyamide Noire</p> <p>Base: Polyamide Noire</p> <p>Cadre et Appui Lombaire: Polyamide Noire</p> <p>Roulettes: Roulettes Noir</p> <p>Groupe Tapissé: (T) Polyester FR</p> <p>Tapissé: T64 Gris Clair</p>	30	
2	<p>Famille: Sièges visiteurs et collectivités</p> <p>Dimensions: 159*52 cm</p> <p>Coque: Gris</p> <p>Finition structure: Poutre: Aluminium Blanc</p> <p>Piètements: Aluminium Blanc</p> <p>Type de matelassé: Non</p>	7	
3	<p>Famille: Sièges visiteurs et collectivités</p> <p>Dimensions: 213*52 cm</p> <p>Coque: Gris</p> <p>Finition structure: Poutre: Aluminium Blanc</p> <p>Piètements: Aluminium Blanc</p> <p>Type de matelassé: Non</p>	6	
4	<p>Famille: Sièges visiteurs et collectivités</p> <p>Dimensions: 51,7*54*81,3 cm</p> <p>Accoudoirs: Bras unique</p> <p>Coque: Noir</p> <p>Finition structure: Acier Noir</p> <p>Type de matelassé: Tapissé</p> <p>Type tapissé: Group (T) 100% Polyester</p> <p>Finition du matelassé: T82 Noir</p>	12	

5		<p>Base: Polyamide Noire  Cadre et Appui Lombaire: Polyamide Noire  Accoudoirs: 2D+R  Bras de l'accoudoir: Polyamide Noire  Cabecero: Oui  Opcional Cabecero: Têtiere avec tissu en résille technique et élastique  Type de Roulettes: Roulettes Antistatiques  Type: Gas  Groupe matériau assise: Tapissé Tex  Matériau assise: Tissu T82 Noir  Groupe matériau dossier: Tapissé Tex  Assise Tapissé: Tissu T82 Noir</p>	2	
6		<p>Famille: Sièges de travail et direction  Mesures: 49*45*122/132 cm  Accoudoirs: Accoudoirs fixes  Piètement: Aluminium peint  Matériau accoudoirs: Aluminium peint  Mécanisme: Synchrone  Mécanisme de déplacement: Oui  Groupe matériau dossier: Group (T) 100% Polyester  Matériau dossier: Tissu T82 Noir  Groupe matériau assise: Group (T) 100% Polyester  Matériau assise: Tissu T82 Noir  Roulettes: Roulettes Antistatiques</p>	1	
7		<p>Famille: Soft Seating  Modèle: Tables basses  Dimensions: L:60*W:60*H:33 cm  Appui: Niveleurs  Structure: Aluminium  Cadre: Aluminium  Type surface: Mélamine  Matériau surface: Cendre  Accès Aux Câblage: Non</p>	2	
8		<p>Famille: Soft Seating  Mesures: L:1710*W:770*H:760 mm  Pieds: Chromée  Finition: FabU  Couleur: Simili Cuir U12 Noir</p>	1	
9		<p>Famille: Soft Seating  Mesures: L:710*W:770*H:760 mm  Pieds: Chromée  Finition: FabU  Couleur: Simili Cuir U12 Noir</p>	2	

10		Famille: Postes de travail et réunion Dimensions: 220*100*74,5 cm Type Block: Mélamine 19 mm Matériau Block: Cendre Type portes: Verre (5+5/6+6 mm) Matériau portes: Blanc Structure: Aluminium poli Type surface: Mélamine 19 mm Matériau surface: Cendre Accès Aux Câblage: Q	1	
11		Famille: Classement Dimensions: 156*91,5 cm Type corps: Mélamine Matériau corps: Cendre DoorType: Verre Matériau portes: Noir	1	
12		Famille: Postes de travail et réunion Measures: 180*80*74 cm Structure: Aluminium Type surface: Mélamine Matériau surface: Blanc Accès Aux Câblage: T	6	
13		Famille: Postes de travail et réunion Measures: 280*160*74 cm Structure: Aluminium Type surface: Mélamine Matériau surface: Acacia Accès Aux Câblage: T	2	

NB :

**Aluminium européen de haute qualité épaisseur profilés 1,4 mm , Vitrage 26mm ,  
Caractéristiques :transmission (Um 2,0 ( W / m2k=) ) isolation acoustique (Rw jusqu'a 39  
dB) ; perméabilité a l'air (classe A \* 4) ; étanchéité a l'eau ( classe A \* E9A ) ; résistance au  
vent ( class V \*C5)**



---

## **Partie 4 : Projet de contrat**

---

## ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES :

**SOMELEC**, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le “**Client**” représentée par Monsieur .....en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes, et

La société .....ci-après désigné le “**Prestataire**” représentée par Monsieur ....., en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “**Parties**” et individuellement une “**Partie**”.

## IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIVIT :

### 1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

### 2 Fournitures et Prestations

Les fournitures et Prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

### 3 Documents contractuels

Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :

- a) la Notification d'attribution du Marché adressée au Fournisseur par la SOMELEC ;
- b) La Liste des Fournitures, le Calendrier de livraison, et les Spécification techniques.
- c) L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Fournisseur.

Le présent document prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché.

---

#### **4 Conditions de Mise en vigueur**

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Prestataire.

#### **5 Date de livraison des Fournitures et Exécution des Travaux**

Le Prestataire s'engage à fournir au Client les fournitures et les prestations objet du présent contrat dans un délai maximum de .....jours calendaires à compter de la date de notification du contrat.

#### **6 Prix du Marché**

Le Prix du marché, hors TVA et hors tous droits et taxes de douane, est de ..... Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020).

Le montant de la TVA est de .....(calculé sur la base d'un taux de 5%).

Le montant total du marché (y compris la TVA et hors tous droits et taxes de douane) est de .....

#### **Garantie générale**

Le prestataire garantit que les fournitures sont neuves et n'ont jamais été utilisées.

Le prestataire garantit en outre que les fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission du Prestataire ou liés à un défaut de conception, de matériaux et de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières de la Mauritanie.

La SOMELEC notifiera toute réclamation au Prestataire, dans les meilleurs délais après constatation des défauts, en indiquant la nature desdits défauts et en fournissant les preuves disponibles. La SOMELEC donnera au Fournisseur la possibilité raisonnable d'inspecter lesdits défauts.

À la réception d'une telle réclamation, le Prestataire réparera ou remplacera rapidement, dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires, les fournitures ou les pièces défectueuses, sans frais pour la SOMELEC.

Si le prestataire, après en avoir été notifié, ne remédie pas au défaut dans le délai de quinze (15) jours calendaire précité, la SOMELEC peut entreprendre, dans un délai raisonnable, aux risques et aux frais du prestataire, toute action de recours nécessaire, sans préjudice des autres recours dont la SOMELEC dispose envers le prestataire en application du Marché.

#### **7 Garantie de bonne exécution**

Dans les quinze (15) jours suivant réception de l'avis d'attribution du Marché, le prestataire fournira une garantie bancaire au titre de la bonne exécution du Marché, pour un montant égal à dix pourcent (10%) du montant du marché et dans les monnaies de paiement du Marché.

---

La garantie de bonne exécution sera réglée à la SOMELEC en dédommagement de toute perte :

- résultant de l'incapacité du prestataire à s'acquitter de toutes ses obligations au titre du Marché ou,
- résultant d'un défaut constaté dans le matériel durant la période de garantie technique (période séparant la date de la réception provisoire et la date de la réception définitive).

La SOMELEC libérera et retournera au prestataire la garantie de bonne exécution au plus tard vingt-huit (28) jours après la date d'achèvement des obligations incombant au prestataire au titre de la réalisation du Marché, y compris les obligations de garantie technique.

## **8 Modalités de Paiement :**

- a) 20% du montant du contrat à la signature du contrat, contre une caution bancaire.
- b) 30% du montant du contrat après l'achèvement de 50% des travaux
- c) 40% du montant du contrat après la réception provisoire des travaux.
- d) 10% du montant du contrat après la réception définitive des travaux

## **9 Réception provisoire et réception définitive**

Les réceptions provisoire et définitive sont prononcées par une commission composée comme suit :

- Conseiller Spécial Technique
- Directeur Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux
- Représentant de la Direction Utilisatrice
- Directeur de Qualité Hygiène E
- Ingénieur Génie Civil

La réception provisoire est prononcée après la fin de l'installation de l'ensemble des équipements objet du marché sous réserve qu'aucune réserve jugée majeure n'ait été constatée par la Commission de réception.

La réception définitive est prononcée après un délai de garantie technique de douze (12) mois à compter de la date de la réception provisoire sous réserve que toutes les réserves (y compris les réserves mineures) aient été levées par le Prestataire.

---

**10 Adresses des parties aux fins de notifications**

SOMELEC

Adresse : **Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355 Nouakchott / Mauritanie**

Téléphone : +(222) 45 29 03 89

E-mail : **cmsomelec@gmail.com**

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

**Nom du Prestataire.....**

Adresse .....

Téléphone .....

e-mail :.....

A l'attention de .....

**11 Droit applicable et langue du contrat :**

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

**12 Règlement des différends :**

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

**Fait à Nouakchott en deux exemplaires originaux, le**

Pour le Client

Pour Le Prestataire

**Fonction du signataire**

**Fonction du signataire**

**Signature et cachet**

**Signature et cachet**

---

## Modèle de garantie de soumission

[La Banque ou l'organisme financier remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

Emetteur : [Insérer le nom de la banque ou organisme financier, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [insérer date]

Garantie de soumission numéro : [insérer le numéro de garantie]

Nous avons été informés que ..... [insérer le nom du Candidat] (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre DC numéro ..... [insérer le numéro de la DC pour ..... [insérer l'objet du marché] et vous soumettra son offre en date du [insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du Dossier d'appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Candidat, nous [insérer nom de la banque ou organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer le montant en chiffres et en lettres] ouguiyas.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre ou a fait l'objet de sanction dans le cadre de la procédure de passation du marché, à savoir :

- a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- b) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou telle que prorogée à la demande de l'Autorité contractante :
  - 1. n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
  - 2. ne signe pas le Marché ; ou
  - 3. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou
- c) s'il a fait l'objet d'une sanction d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation de la garantie qu'il a constituée dans le cadre du présent marché,

La présente garantie expire :

- a) si le marché est octroyé au Candidat, lorsque celui-ci fournit la garantie de bonne exécution émise en votre nom ; ou
- b) si le Marché n'est pas octroyé au Candidat, à la première des dates suivantes :
  - (i) lorsque nous recevons copie de votre notification au Candidat du rejet de son offre, ou
  - (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché et/ou
  - (iii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validation de l'Offre..

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

---

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du ..... Banque  
Centrale de Mauritanie qui expire au .....

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [fonctions de la personne signataire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du

---

## Modèle de garantie de bonne exécution

Date : .....

**Demande de cotation** n<sup>o</sup>: .....

..... *[Nom et adresse de la banque ou de l'organisme financier]*

**Bénéficiaire** : ..... *[Nom et adresse de l'Autorité contractante]*

**Date** : ..... *[Date de délivrance]*

### **Garantie de bonne exécution numéro :**

Nous avons été informés que ..... *[Nom du Titulaire]* (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de ..... *[description des Services]* (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous ..... *[nom de la banque ou autre organisme financier]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de ..... *[Insérer la somme en chiffres]* ..... *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le ..... *[insérer date : jour ; mois et année correspondant à 2 mois après la date prévue pour la réception définitive]*, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n<sup>o</sup> ..... du .....

Nom : ..... *[nom complet de la personne habilitée]*

Titre ..... *[fonction de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]*

Signé ..... *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du ..... *[Insérer la date de signature]*

*[Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.]*

---

## Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : ..... [insérer la date]

Identification du marché: ..... [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission  
ou de l'organisme financier]

Bénéficiaire : ..... [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : ..... [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : ..... [insérer No]

Nous avons été informés que ..... [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de ..... [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous ..... [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de ..... [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie et au plus tard le ..... [insérer date : jour ; mois et année correspondant à 2 mois après la date prévue pour la réception définitive], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du .....

Nom : ..... [nom complet de la personne habilitée]

Titre : ..... [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du ..... jour de ..... [Insérer la date]